

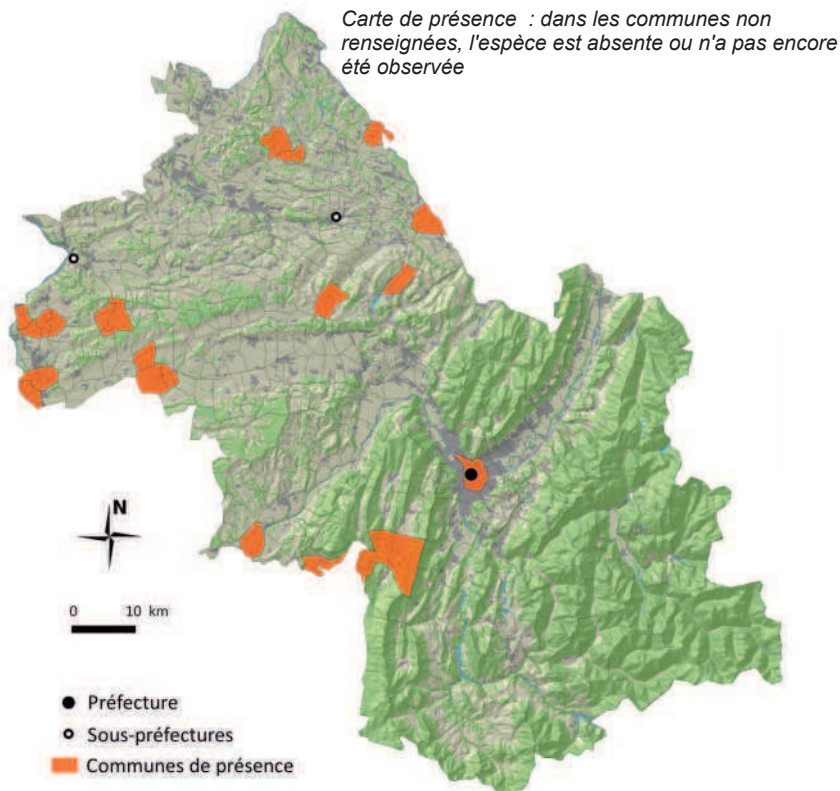
Statuts de protection



Listes rouges	Isère : EN (En danger)
	R-A : CR (En danger critique d'extinction)
	France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



Coordination départementale spécifique



Distribution en Isère

Présence faible et éparpillée. Un seul secteur apparaît avec une présence sûre et continue depuis 2011 : il est à l'ouest, bordé par le Rhône et deux de ces affluents, la Varèze et l'Oron.

Les autres présences et suspicions probable de présence sont occasionnelles (Bourne, Isère, Rhône au nord, et quelques zones humides en nord-Isère).

Écologie locale

Toute zone humide peut accueillir la loutre. L'Isère offre une grande diversité de ces milieux, en plaine et en altitude. Critère favorable, à analyser en densité territoriale : la loutre doit pouvoir se déplacer librement. Il faut ajouter une ressource alimentaire disponible toute l'année et une ripisylve pouvant accueillir gîtes et caches.

Sources : UF-SOES, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Tendance évolutive

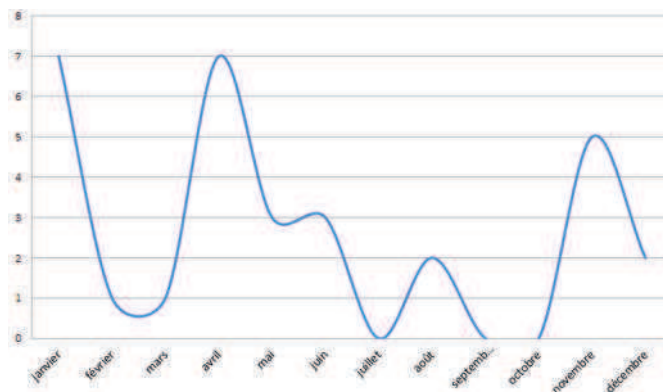
Présence très rare en 1970, puis diffuse et erratique depuis 1990.

Des individus isolés se déplacent apparemment sur le Rhône et s'aventurent dans ses affluents isérois. Ils proviennent certainement des populations stabilisées des bassins Ardèche, Eyrieux et Drôme. Si la recolonisation naturelle (ouest – est) observée en Ardèche, puis en Loire continue, le nombre d'individus visitant le département augmentera. Leur installation durable dépendra des conditions d'accueil qu'ils trouveront.

Phénologie saisonnière

Espèce présente toute l'année. Périodes de rut et de reproduction possible en toute saison.

La présence peut-être permanente ou occasionnelle sur un site (linéaire de cours d'eau ou zone humide type étang) en fonction du temps (gestion de l'espace par cantonnement successif de quelques jours à 3 –5 semaines) et en fonction du statut des individus (sédentarisés ou erratiques) lié à la distribution et à la densité de population.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : J. Bouché

Version : Mar-16